

**Présents :**

**Equipe Enseignante :** Mr Ravaud, Mme Chevalier, Mme Bailly, Mme Schweickert, Mme Seron, Mme Serra, Mme Boniface, Mme Chartrain, Mme Langlois, Mme Augusto, Mme Lucas, Mr Ozanne.

**Représentants des Parents d'Elèves :** Mme Dumas, Mme Machado, Mme Fedrigo, Mme Gillier, Mr Eve, Mme Nicaise, Mme Bitauveau, Mme Humbertclaude, Mr Bert, Mme Mathieu.

**Représentants de la Mairie :** Mr Joubert (Maire), Mme Letessier (Maire-Adjointe déléguée aux affaires scolaires).

**DDEN :** Monsieur Fritz.

**Absents excusés:** Mr Lanoue(PE), Mme Le Flohic (GPIM), Mme Alves (GPIM), Mme Ahssaini (GPIM), Mme Rabat-Alloux (GPIM),

---

## **Vie de l'école**

### **1. Bilan du projet d'école 2014 - 2015.**

#### **1.1. Fiche action n°1 : « Écouter, dire et lire pour écrire »**

Points positifs :

- D'une manière générale, l'équipe enseignante note des améliorations dans les pourcentages de réussite aux évaluations de français.
- Gazette : Il y aura deux gazettes cette année.
- Le rallye français où les enfants ont travaillé, sous forme de jeux, avec beaucoup de plaisir.

Points négatifs:

- Il n'y a eu qu'un seul rallye Français cette année.
- Il est très difficile de mettre en place des plages de lecture à haute voix.

Question des représentants des parents d'élèves : serait-il possible de mettre la gazette sur le site de l'école ? Réponse : Oui, c'est tout à fait possible puisque la gazette existe en version numérique. La gazette de juin sera mise en ligne sur le site de l'école et les parents pourront la télécharger. Une version papier sera donnée aux élèves pour qu'ils manipulent l'objet « journal ».

#### **1.2. Fiche action n°2 : « Lire pour comprendre, comprendre pour résoudre »**

Points positifs :

- Le calendrier a été respecté.
- Le travail d'équipe a permis d'organiser une matinée « Rallye math » au premier trimestre. Les classes ont été mélangées par niveau.
- Toutes les classes ont participé au « Rallye Maths Essonne 2015 » début avril. Les élèves ont globalement réussi les problèmes cette année.

Point négatif :

- Les difficultés de lecture (vocabulaire, compréhension...) ne permettent pas à tous les élèves d'entrer dans les activités proposées.

### 1.3. **Fiche action n°3** : « Faire de nos élèves des citoyens responsables »

Points positifs :

- Élections des délégués et mise en place d'un conseil des enfants.  
Proposition de 3 actions concernant le comportement : sketches dans les classes par les grands, cahier de doléances, compte de comportement dans la cour, tenu par le directeur.
- Sécurité routière en partenariat avec la gendarmerie et la MAIF.
- Organisation du Cross de Marolles.
- En partenariat avec la gendarmerie de Marolles :
  - CE2 : Permis piéton
  - CM2 : Permis internet.

Points négatifs :

- Malgré la mise en place d'un règlement de la cour élaboré avec et par les élèves, ceux-ci ont un vocabulaire de moins en moins adapté à leur âge : grossièretés, insultes...
- Le niveau de langage n'est pas adapté à l'interlocuteur.
- Pour "Faire de nos élèves des citoyens responsables", il faudrait une harmonisation des exigences de l'école et des parents.
- USEP : Annulation de rencontres en raison de l'interdiction d'utiliser les transports en commun (Vigipirate).

### 1.4. **Fiche action n°4** : « Education artistique et culturelle »

Points positifs :

- Mise en place de trois chorales dans l'école.
- Travail en partenariat avec la compagnie DARU - 4 classes de l'école.
- Organisation de la Grande Lessive 2015 avec les représentants des parents d'élèves.
- Salon de printemps : Participation de toutes les classes avec un atelier organisé par un artiste.

Point négatif :

- Annulation de deux séances "École et cinéma" en raison du plan Vigipirate (interdiction de prendre le train). Les classes ont commencé à visionner les films à l'école.

Salle informatique : Le dysfonctionnement des ordinateurs perturbe l'utilisation de la salle informatique. La validation du B2I est difficile. L'école demande que l'entretien, la réparation et les mises à jour des ordinateurs soient faits régulièrement.

Commentaire de la Mairie : Il faut absolument que ces dysfonctionnements soient signalés en Mairie dès qu'ils surviennent.

## 2. Rentrée scolaire 2015.

### 2.1. Organisation de la semaine

L'organisation retenue lors de la réunion mairie sur les rythmes scolaires du 21 mai 2015 est la suivante :

		Organisation de la semaine pour l'année scolaire 2015 - 2016				
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Entrée	8 h 30	8 h 30	8 h 30	8 h 30	8 h 30
	Sortie	11 h 30	11 h 30	11 h 30	11 h 30	11 h 30
APC			11h30 – 12h10		11h30 – 12h10	
Après-midi	Entrée	13 h 45	13 h 45		13 h 45	13 h 45
	Sortie	16 h 00	16 h 00		16 h 00	16 h 00

Après validation du conseil municipal de Marolles, ces horaires seront envoyés au DASEN.

### **AVIS du CONSEIL D'ECOLE : AVIS FAVORABLE**

La demande des parents d'ouvrir les portes cinq minutes avant l'heure ou d'accepter que les élèves arrivent cinq minutes en retard à l'école élémentaire est rejetée.

### 2.2. Prévision d'effectifs pour la prochaine rentrée scolaire :

Niveau	Effectifs
CP	60
CE1	55
CE2	62
CM1	89
CM2	66
<b>TOTAL</b>	<b>332 (dont 2 dérogations)</b>

Une réunion aura lieu le jeudi 18 juin pour confirmer ou pour lever la fermeture différée qui a été annoncée en mai. Les parents d'élèves seront informés dès que possible du résultat de cette réunion.

Dans le cas d'une fermeture différée, les élèves seront répartis, à la rentrée, dans 12 classes puis dans 13 classes après comptage des présents si les effectifs constatés permettent de conserver la 13<sup>ème</sup> classe.

En cas d'absence des élèves au moment du comptage, il est impératif que les parents fournissent un justificatif écrit.

Mr Joubert a, par un courrier cosigné avec Mr Ravaud, fait remonter à l'inspection les derniers effectifs ainsi que les programmes immobiliers qui sont en cours de réalisation dans la commune.

Mr Fritz (DDEN) souligne qu'il serait intéressant que les vendeurs identifient les compositions des familles pour les communiquer à la mairie, ce qui est fait « au fil de l'eau ».

Les représentants des parents d'élèves ont fait circuler une pétition pour le maintien des treize classes. Cette pétition a recueilli 243 signatures. Cette pétition a été transmise à la DDEN.

### **3. Exercices de sécurité.**

#### ➤ Bâtiment 1 :

- Date : Lundi 08 juin 2015.
- Déclenchement de l'alarme : 11 h 00.
- Temps d'évacuation : 1 min 31 s.
- Bilan : RAS

#### ➤ Bâtiment 2 :

- Date : Lundi 08 juin 2015.
- Déclenchement de l'alarme : 10 h 35.
- Temps d'évacuation : 55 s.
- Bilan : RAS

### **4. Point coopérative scolaire.**

Le solde actuel de la coopérative scolaire est de 6553,07 €

Les recettes importantes de l'année sont les suivantes :

- Photographie scolaire: 1 938,30 € soit 700 € de moins que l'an dernier. alors que nous l'avons fait avant Noël. Il faudrait prévoir d'avancer la photographie dans l'année scolaire (septembre /octobre 2015)
- Cotisation USEP 1926€.
- Cotisation des parents : 4 773 €

Les dépenses :

- Animation interactive « Planète Mômes » : 1 223,40€
- Films achetés avec les droits d'auteurs 127,52 €
- Cinéma 896€
- Transport USEP : 1415 € environ resteront à payer pour les transports USEP.

Q : Pourriez-vous recommencer la vente de chocolats, fleurs ... ?

R : Nous n'avons le droit de le faire que s'il s'agit d'une vente modifiée.

# Questions des représentants des parents d'élèves

## Ecole

5. **Au vu des nouveaux rythmes scolaires, les parents demandent s'il est possible pour tous les enseignants de ne pas donner de devoirs au moins le mardi ou mercredi pour que l'enfant puisse avoir une pause de rythme de travail dans sa semaine déjà bien chargée. (Certains enseignants le font déjà).**

Les enseignants font attention aux devoirs donnés aux enfants et ils en donnent quand ils jugent que cela est nécessaire. Les devoirs suivent les nouveaux rythmes scolaires.

Ils donnent, quand cela est possible, le travail en avance afin de permettre aux parents de s'organiser pour qu'il ne reste pas grand-chose à faire le mardi soir ou le mercredi après-midi.

6. **Malgré les échecs des années précédentes, seriez-vous de nouveaux tentés pour effectuer des correspondances entre écoles avec les villes jumelées à Marolles (Angleterre, Mali et Allemagne)?**

Nous n'envisageons pas de recommencer la correspondance scolaire avec les villes jumelées à Marolles.

Avec l'Angleterre Mme Guillermo avait fait un envoi par voie postale et une correspondance par mail qui sont restés sans réponse.

Concernant le Mali, les courriers de la classe de Mme Cazalot étaient revenus à l'école dans un état déplorable.

La correspondance scolaire ne fonctionne que si les enseignants se connaissent.

## Mairie

7. **Sécurité : Depuis plusieurs conseils d'école nous alertons sur la circulation des véhicules devant la RPA aux heures d'entrée et de sorties des classes, ainsi que sur le passage piétons et feux tricolores devant le café mais les incivilités continuent**  
**Quelles vraies solutions pouvez-vous apporter?**  
**Pour la RPA, la barrière mobile évoquée dans un autre CE n'est-elle pas possible?**  
**La police municipale ne peut-elle pas agir ou faire acte de présence?**

Le personnel vacataire assure la traversée des piétons. Sa mission n'est pas d'interdire le passage des voitures. La police municipale passe aux horaires de l'école d'entrée et de sortie de l'école.

Le nombre important de personnes devant se rendre à la RPA (personnel médical et paramédical, pensionnaires de la RPA...) ne rend pas possible l'installation d'une barrière mobile.

Les enseignants proposent l'installation d'une barrière mobile manuelle qui interdirait l'accès au parking 15 minutes avant les horaires d'entrée et de sortie de l'école comme cela se fait dans certaines communes voisines.

La mise en place d'un macaron pour les enseignants avait également été dissuasive.

La mairie prend note de ces deux propositions.

Il ne faut pas hésiter à faire remonter les dysfonctionnements à la mairie.

**8. Pouvez-vous maintenant apporter une réponse quant à la responsabilité des enfants sur les créneaux horaires 8h20/8h30 ou cela reste-t-il toujours un grand flou ?**

Les élèves pris en charge par la garderie sont sous la responsabilité de la mairie jusqu'à ce qu'ils soient remis aux enseignants. La tarification en tient compte.

Les élèves qui entrent par les portails de l'école pendant les dix minutes d'ouverture des portes sont sous la responsabilité des enseignants.

**La séance est levée à 19h40.**

Mr Ravaud remercie l'ensemble des membres du conseil d'école pour le travail réalisé cette année et souhaite une bonne continuation aux parents qui « passent » au collège l'année prochaine.

Bonnes vacances à tous !

J. RAVAUD  
Directeur de l'école